

L'entretien annuel et l'entretien professionnel

RS2580 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	413, 310, 410
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MOORTGAT · SIRET : 40491832800034

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification concerne toute personne en situation d'encadrement hiérarchique ou susceptible d'exercer des fonctions d'encadrement quel que soit l'environnement (entreprise privée ou publique, industrielle ou commerciale, société de services, administration et services de l'Etat, structure associative) quel que soit le secteur d'activité.

- Distinguer l'entretien professionnel de l'entretien annuel d'évaluation.
- Comprendre les enjeux de l'entretien professionnel obligatoire.
- S'approprier les étapes et thèmes de l'entretien
- Conduire efficacement un entretien professionnel et/ou annuel.
- Adapter la posture pour accompagner le collaborateur dans la construction de son parcours professionnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Connaître le cadre légal de l'entretien professionnel
- Motiver les collaborateurs à se préparer pour ces entretiens
- Établir un bilan efficace et un plan de progrès pour soutenir le collaborateur et le responsabiliser.
- Identifier et mettre en place des solutions d'accompagnement pour évoluer dans leur métier.

Le certificat est délivré sur la capacité du candidat à :

- Présenter la démarche à son collaborateur en soulignant l'intérêt conjoint du salarié, du manager et de l'employeur
- Expliquer les enjeux et la structure des deux entretiens, ainsi que la préparation nécessaire
- Connaître le cadre légal de l'entretien professionnel
- Se préparer par la connaissance de tous les faits marquants de l'activité du collaborateur sur l'année écoulée et l'analyse de ses points forts, ses axes d'amélioration et ses perspectives d'évolution
- Conduire les entretiens en incitant le collaborateur à s'exprimer en priorité
- Gérer les différences d'appréciation en étant ouvert sur les arguments du collaborateur et en apportant des éléments concrets
- Elaborer un plan d'action avec des engagements mutuels

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
NON

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site web : www.moortgat.com

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2580/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	1 980 €
Coût moyen par dossier	1 980 €
Durée moyenne	14 h
Période	09/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.